



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 20 août 2025 - Palais d'État d'Iavoloha

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 20 août 2025 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil s'est tenu en présence des Ministres composant le Gouvernement. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur NTSAY Christian, conduit la délégation Malagasy participant à la TICAD 9.

Avant l'ouverture du Conseil des ministres, le Ministre de la Justice a pris la parole au nom de l'ensemble des membres du Gouvernement ainsi que de tous les collaborateurs de la Présidence de la République et de la Primature. Il a adressé des félicitations part au Président de la République Andry Rajoelina pour cette étape majeure franchie avec son accession à la présidence de la SADC. « Si vous êtes parvenu à ce poste, c'est parce que les autres Chefs d'État vous ont accepté et choisi, en reconnaissance de vos réalisations et de votre leadership », a déclaré le ministre de la Justice.

Il a encouragé le Président de la République dans les hautes responsabilités qui lui incombent et a salué les efforts déployés pour le développement de Madagascar.

Les membres du Gouvernement, qui ont accompagné les délégations présentes au 45^e sommet de la SADC, ont rapporté la satisfaction des invités concernant l'organisation et l'accueil, une satisfaction qu'ils n'ont pas hésité à partager avec leurs homologues malagasy.

Le Ministre de la Justice a également souligné que Madagascar pouvait être fier des grands projets réalisés récemment, tels que : le premier tronçon de l'autoroute, le téléphérique, inédit en Afrique australe, ainsi que de nombreux autres projets d'infrastructures.

De son côté, le Président de la République a exprimé sa reconnaissance envers les membres du Gouvernement et leurs collaborateurs pour leur implication dans la réussite de ce Sommet. Il a salué le succès de l'organisation du 45^e sommet de la SADC, soulignant que parmi toutes les réunions organisées sur le continent africain, celle-ci fut l'une des mieux préparées et que Madagascar peut être fier.

Le Chef de l'État a également rappelé que, depuis son adhésion à la SADC il y a 20 ans, c'est la première fois que Madagascar prend la présidence de l'organisation, soulignant que cette nomination est une preuve de confiance des autres pays membres.

Le Président sud-africain Cyril Ramaphosa a d'ailleurs déclaré que Madagascar devait servir d'exemple aux autres nations, pour sa capacité à rassembler et à favoriser l'unité au sein de la SADC.

Enfin, le Président Andry Rajoelina a réaffirmé sa détermination : « Je ne reculerai jamais lorsque je sais que cela est juste et bénéfique pour Madagascar. Comme pour la restauration du Rova, malgré les nombreuses critiques parfois blessantes, je ne suis pas revenu en arrière car je savais que ce projet serait bénéfique pour le pays. Il en va de même pour le téléphérique et l'autoroute. »

Pour lui, les résistances rencontrées ne font que confirmer la pertinence des efforts engagés et des résultats obtenus. Le Président a conclu en appelant à poursuivre le travail pour alléger les difficultés du peuple et améliorer les conditions de vie de la population.

I. COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de prise en charge du paiement des arriérés de contributions statutaires et les contributions au titre de l'exercice 2025 de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD). Il s'agit d'une institution régionale de référence en matière de formation en démographie, basée à Yaoundé, au Cameroun. A ce titre, l'IFORD a formé le majorité des démographes malagasy actuellement en fonction, contribuant ainsi de manière significative au développement des compétences nationales en population et développement.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la mission de la Banque Mondiale sur le Programme axé sur les résultats d'un montant de 100 millions de dollars pour l'appui à l'amélioration des performances de la JIRAMA à Madagascar.

La Banque mondiale a conduit une mission à Madagascar du 22 au 24 juillet 2025 pour préparer la mise en place d'un Programme axé sur les résultats (PForR) dans le secteur de l'énergie. Le programme prévoit un financement de 100 millions de dollars pour améliorer les performances de la JIRAMA. La mission visait à préparer la mise en œuvre des réformes pour améliorer les performances du secteur énergétique, redresser la situation financière de la JIRAMA et accroître la contribution du secteur énergétique au développement du pays. La mission a ainsi permis de poser les bases techniques et organisationnelles pour la mise en œuvre du Programme PForR. Une équipe technique est en cours de déploiement pour finaliser la préparation et assurer le suivi dans le secteur énergétique.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'autorisation pour engager les crédits destinés aux cantines scolaires dans les établissements relevant du Ministère de l'Education Nationale. Le soutien aux « cantines scolaires » s'inscrit dans le cadre du programme du Gouvernement visant à lutter contre le décrochage scolaire.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'autorisation pour engager les crédits destinés aux caisses écoles et caisses de soutien dans les établissements scolaires relevant du Ministère de l'Éducation Nationale. Ces fonds vont permettre de soutenir les activités pédagogiques, l'acquisition de fournitures scolaires et l'organisation des activités extrascolaires.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la demande d'autorisation de mettre en œuvre la convention pour la production et l'impression de manuels scolaires et supports pédagogiques entre le Ministère de l'Éducation Nationale, le Centre National de Production de Matériels Didactiques ou CNAPMAD. Le Président de la République a fixé le défi de fournir les manuels scolaires nécessaires aux élèves des écoles publiques afin d'améliorer en permanence la qualité de l'enseignement à Madagascar.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour la restitution des moyens de subsistance en raison de restriction d'usage et de destruction des bien sous le corridor et les pistes d'accès dans le cadre des travaux relatifs au Projet de Renforcement et l'interconnexion des Réseaux de Transport d'Énergie électrique à Madagascar, phase 1 (PRIRTEM I).

II. ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a adopté le décret autorisant la participation de l'Etat Malagasy dans le capital de la société à créer « SOCIETE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU TRANSPORT PAR CABLE D'ANTANANARIVO S.A »

Le Président de la République a souligné que le téléphérique fait partie des infrastructures dont les Malagasy peuvent être fiers. Le Premier ministre du Lesotho a même consacré un moment particulier pour visiter et tester ce moyen de transport public moderne et aux normes internationales.

Le Chef de l'Etat a ajouté que la mise en place d'infrastructures de qualité, de haut niveau et conformes aux standards internationaux contribue à changer les mentalités. Malgré les nombreux obstacles rencontrés, la réalisation du projet s'est poursuivie sans relâche.

III. NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION ET DU COMMERCE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-976 du 29 septembre 2021 et portant nomination de **Mme. RAHANIRAKA Haingotiana**, Directeur de la Promotion de l'Entreprenariat auprès du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1067 du 13 juillet 2022 et portant nomination de **M. REMY André**, Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable d'Ihorombe auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

IV. ABROGATION

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2023-013 du 04 janvier 2023 portant nomination du Directeur Régional de la Santé Publique de la Région Fitovinany du Ministère de la Santé Publique

Iavoloha, ce 20 août 2025,

***La Direction de la Communication
de la Présidence de la République***